

***Ce que l'on rapporte des confrontations entre le président des États-Unis d'Amérique et ses chefs militaires amène à se poser la question de ce que doivent être en France les rapports entre le politique et le militaire. Pour le général de division (2S) Vincent DESPORTES c'est sur la confrontation des perceptions et la pratique de la subsidiarité que doit se bâtir l'équilibre général.***

Doit-on s'étonner que les relations soient souvent tendues, au plus haut niveau, entre hauts responsables politiques et grands chefs militaires ? Sûrement pas : il est dans leur nature même d'être délicates. Les logiques et les horizons des deux ordres sont en effet différents. La guerre, pour sa part, objet complexe doté d'une vie propre dès lors qu'on lui donne vie, se plie mal tant aux volontés politiques qu'aux tentatives de maîtrise militaire. Le politique croit pouvoir user aisément de cet outil légitime et le diriger à sa guise quand le militaire sait qu'il pourra au mieux chercher à en orienter le cours et à le guider vers une sortie forcément imparfaite. À condition, encore, qu'il dispose de la liberté d'action suffisante. Où s'arrête la légitimité de l'autonomie militaire, où s'arrête celle du contrôle politique ? Autant d'interrogations récurrentes dès lors qu'est prise la décision politique de recours à la guerre.

La première difficulté provient de divergences naturelles. Dans la définition des objectifs : ils ne répondent pas aux mêmes critères. Les responsables politiques cherchent à préserver leur capacité de manœuvre vis-à-vis de l'opinion publique et de l'adversaire ; ils préfèrent des finalités ambiguës permettant la fluctuation des critères de succès. Les chefs militaires, à l'inverse, privilégient des objectifs clairs et concrets, indispensables à la planification comme à la conduite des opérations. Divergences ensuite dans les voies et moyens. La logique militaire pousse les opérationnels à utiliser tous les moyens à leur disposition, à rechercher le meilleur parti des avantages comparatifs conférés par leurs systèmes d'armes tandis que, pour des raisons étrangères à toute stratégie militaire, les responsables politiques peuvent restreindre la panoplie utilisable. La nature de la guerre en fait l'otage de considérations politiques s'opposant souvent aux pures règles de l'efficacité, mais ces contraintes et restrictions, pour légitimes qu'elles soient, s'opposent fréquemment aux logiques techniques des hiérarchies militaires.

Pas d'ambiguïté pourtant, sur le sens de la subordination. Il est dans la nature même de la guerre que le militaire s'y subordonne au politique, source de sens et de légitimité. « *L'intention politique est la fin et la guerre le moyen, et l'on ne peut concevoir le moyen indépendamment de la fin* » rappelle CLAUSEWITZ. La politique existe avant la guerre, elle se poursuit à travers la guerre et continue après la guerre ; il y a continuité et non « *solution de continuité* ». Pourtant, si la « *logique* » de la guerre ne peut être que politique, sa « *grammaire* » doit être militaire. Or, l'équilibre est difficile à établir entre l'indispensable liberté laissée au professionnel de la guerre et la subordination trop stricte du militaire au politique. C'est d'autant plus vrai que l'évolution des moyens de communication donne aujourd'hui à ce dernier la possibilité de tout savoir jusqu'à plus bas niveau, l'illusion de tout comprendre et, donc, la tentation très forte de s'immiscer dans le déroulement des opérations. C'est une grave dérive. Autant la guerre (*War*), objet global, doit être dirigée par le politique, autant la « *campagne* », la « *bataille* » (*Warfare*), doit être conçue et conduite par le militaire

parce qu'il est le professionnel de ce métier extrêmement complexe. Viendrait-il à quiconque l'idée de donner des directives précises au chirurgien dans la conduite de son intervention ? Non, bien sûr. Liberté donc d'agir, si l'on veut que l'acte militaire ait l'efficacité que le politique en attend. Mais le risque de l'ingérence est élevé, car dès l'engagement des forces, la frontière politico-militaire perd de sa netteté et sa juste appréciation devient délicate. Pour Charles DE GAULLE, la solution repose, pour le chef militaire, dans une attitude conjuguant d'obéissance et de fermeté. Autant il doit accepter les contraintes politiques légitimes, autant il doit être ferme dans la conduite des opérations, car « *rien de provoque davantage l'ingérence que le manque d'assurance d'en bas.* (1) » Il peut exister un devoir d'autonomie militaire, les considérations opérationnelles pouvant prendre le pas sur la primauté politique. Avec une seule certitude : le chef militaire qui accepte de mettre en œuvre une décision politique en assume les conséquences.

Le chef opérationnel doit cependant être encadré. Fermement, de manière que la logique de l'action, inclinant toujours à sa pente, celle de l'efficacité, ne l'entraîne ni au-delà des diverses limites et contraintes initialement définies, ni vers un horizon éloigné des intentions initiales. Pour reprendre l'éclairante approche de CLAUSEWITZ, il convient de prendre garde à ce que les « *buts dans la guerre* » ne viennent pas prendre le pas sur « *les buts de la guerre* ». Don Fernand, premier roi de Castille, le rappelle fermement à Don Sanche : « *Votre raison n'est pas raison pour moi : Vous parlez en soldat, je dois agir en roi* (2) ». LIDDELL HART notait la nécessité, mais aussi le caractère éventuellement dangereux de l'instinct combattant « *nécessaire au succès sur le champ de bataille mais qui doit être tenu rênes courtes* ». Intelligence et compromis. Les politiques doivent avoir la sagesse de borner leurs interventions techniques là où commencent leur incapacité technique. Au militaire, de rendre tactiquement possible ce qui est stratégiquement souhaitable et politiquement recherché. Au politique, de comprendre que l'efficacité militaire suppose une liberté d'action certaine et, de sa part, une grande confiance dans la certitude qu'ont les militaires de la nécessaire subordination de leur efficacité (elle n'a aucun sens en elle-même) aux objectifs politiques. Fermeté donc dans la préservation de l'espace de liberté opérationnelle, mais fermeté aussi dans le respect des limites de cette dernière. Les présidents TRUMAN et OBAMA sont parfaitement légitimes lorsqu'ils font relever leurs commandants en chef, le général MacARTHUR en 1951 pour le premier, le général McKIERNAN pour le second en 2009. CLEMENCEAU sait, pour sa part, que l'engagement opérationnel est une affaire trop sérieuse pour être confiée aux politiques ; il a donc totalement raison de laisser les coudées franches au maréchal FOCH en 1918 qui peut ainsi engager et gagner la deuxième bataille de la Marne, sauvant la France d'un désastre certain.

Ainsi, puisque la guerre n'a de légitimité que lorsqu'elle est l'expression de la volonté politique, la question du contrôle politique revêt une place centrale. Le contrôle ne peut se limiter à la définition des finalités mais doit se poursuivre dans la conduite de la guerre. Le principe est simple. L'application en est plus délicate, avec des logiques politiques et militaires naturellement divergentes et un équilibre fragile à trouver entre ingérence et laxisme, aussi préjudiciable l'une que l'autre aux intérêts supérieurs de la nation. Il y aura donc toujours tension entre responsables politiques et militaires et des rapports compliqués, avec une succession de crises ne se résolvant que dans la compréhension des logiques de l'autre et la perception partagée du bien commun.

Si nous quittons le champ des opérations et portons notre regard sur l’outil militaire lui-même, la situation n’est pas plus simple, loin de là. Ici, aussi, en l’absence d’une menace forte ressentie par le corps électoral, les politiques et militaires trouvent difficilement des compromis acceptables. Se rappelant parfois que la défense est la mission première de l’État, le politique comprend, théoriquement, l’utilité de l’outil militaire. Mais il le trouve onéreux, rigide, difficile d’emploi, mal maîtrisable. Dès lors que la menace semble s’éloigner, il cherche à en réduire la charge et à faire, sur son dos, des économies à bon compte ; c’est d’autant plus aisé que ce seront toujours les responsables politiques de demain qui pâtiront des gains de trésorerie du jour. La défense étant devenue en Europe un objet technique dont le devenir n’influe plus sur les destins politiques, le sens de la responsabilité historique à tendance à s’estomper puisque les avènements personnels se jouent sur des problèmes de beaucoup plus court terme. Le militaire, au contraire, voit loin parce qu’il se sait issu d’une longue ascendance et qu’il se sent responsable, à juste titre, de la défense de demain ; c’est d’ailleurs, au sein de la Nation et dans la durée, un des rôles essentiels de ce corps social. Si lui, professionnel de la guerre, en charge aux heures difficiles des destinées de la Nation, ne répète de manière incessante les besoins de défense et ne veille à la préservation des moyens de cette dernière, très peu le feront à sa place. Le soldat sait ce qu’il faut d’effort et de volonté pour construire un outil militaire (l’exemple de la Ve République est exemplaire sur ce point), mais il sait aussi que l’on casse un système de défense en quelques années.

Les rédactions des livres blancs sur la défense ou la préparation des lois de programmation militaire voient le plus souvent les politiques et les militaires s’opposer. Au nom des besoins de sécurité interne et externe, au nom de la pérennité de l’outil de défense, au nom des responsabilités, de la souveraineté et de l’autonomie d’action, au nom — finalement — d’une « certaine idée » de la France, les premiers y défendent « bec et ongle » des moyens depuis longtemps insuffisants au regard des menaces et des risques sur la sécurité des Français. Au nom de la même souveraineté, au nom d’autres exigences, les seconds, parfois au péril de la France, poursuivent une logique d’équilibre budgétaire, donc de restriction et de trésorerie, qui ne peut que s’opposer aux esprits militaires obsédés en ce qui les concerne par les insuffisances et les impasses capacitaires trop habituelles de notre système de défense.

Cette inévitable confrontation des hauts responsables politiques et militaire est-elle finalement une si mauvaise affaire. Pas forcément si l’on en croit l’amiral CASTEX (3), à n’en pas douter l’un des grands stratégestes français du XXe siècle, à qui nous laisserons la conclusion : pour lui, « *quand la politique et la stratégie sont aux mains d’hommes différents, elles se neutralisent en partie, elles se font équilibre. Or, comme le font, la puissance et la résistance sur un corps au repos ou en état de mouvement uniforme. Il y a chances d’harmonie, de sagesse, de prudence. Il y a moins de risques d’être entraîné à des aventures. Il y a freinage réciproque. C’est le principal avantage du dualisme et le vrai mérite du compromis* ».

**Texte issu du dossier n°25 du G2S « Le militaire et la société ».**

- 
1. Charles DE GAULLE, *le Fil de l’épée*.
  2. CORNEILLE, *Le Cid*.
  3. CASTEX, *Théories stratégiques*.